Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-200067932-20251218-251218_DEL64-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 11 décembre 2025, s'est réuni le 18 décembre 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR (arrivée à 18h15) - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h04)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET (Départ 19h)
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Christine PENHOUET - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Sandrine LELOUP - Audrey ESSOLA (arrivée 18h45)

Ont donné pouvoir :

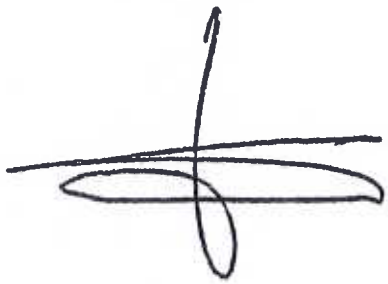
ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT
BADEN	: Anita ALLAIN-LE PORT a donné pouvoir Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Julian EVENO jusqu'à 18h15
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR à partir de 18h15
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Jean LOISEAU à partir de 19h04
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO à partir de 19h
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Freddy JAHIER
PLOEREN	: Gilbert LORHO a donné pouvoir à Bernard RIBAUD
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SARZEAU	: Roland NICOL a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SURZUR	: Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-200067932-20251218-251218_DEL64-DE

VANNES : Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
VANNES : Michel GILLET a donné pouvoir à Monique JEAN
: Maxime HUGE a donné pouvoir à François ARS

Absents :
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-200067932-20251218-251218_DEL64-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2025

SOLIDARITES ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CREMATORIUM ET PARC MEMORIAL - TARIFICATION 2026

Madame Marylène CONAN présente le rapport suivant :

Dans le cadre du contrat de délégation de service public entre Golfe du Morbihan - Vannes agglomération et la Société des crématoriums de France (SCF), une indexation annuelle des tarifs est prévue contractuellement.

Cette formule s'appuie sur plusieurs indices (coût du travail, coût de l'énergie, coût des frais divers, etc.) publiés par l'INSEE et par d'autres organismes de premier plan.

Pour l'année 2026, la SCF propose une augmentation tarifaire de 3.66%. Elle est composée de trois éléments :

- Rattrapage de 2.80% non appliquée en 2024 après négociation
- Rattrapage de 0.15% non appliquée en 2025 après négociation
- Application de la formule contractuelle pour 2026 soit 0.71%

Vu l'avis favorable de la Commission Attractivité et Services à la population du 11 décembre 2025,

Il vous est proposé :

- *d'approuver l'augmentation tarifaire de 3.66%*
- *de valider la grille tarifaire présentée en annexe*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-200067932-20251218-251218_DEL64-DE

Crématorium et Parc Mémorial du Pays de Vannes

CREMATORIUM DE VANNES

Désignation	Tarifs 2026	
	Tarifs H.T.	Tarifs T.T.C
A- Prestations minimum du service public		
Crémation adulte	637,50€	765,00€
Crémation indigent	Gratuit	Gratuit
Crémation enfant de 1 à 12 ans	Gratuit	Gratuit
Crémation enfant de moins de 1 an	Gratuit	Gratuit
B- Autres prestations de service public		
Accueil- personnel de portage	Inclus	Inclus
Remise de l'urne	Inclus	Inclus
Dépôt provisoire de l'urne, forfait mensuel au-delà du 1er mois	93,33€	112,00€
Supplément pour le samedi après-midi	186,67€	224,00€
Crémation restes anatomiques (longueur maxi =1m)	209,17€	251,00€
Crémation restes mortels exhumés de moins de 5 ans	637,50€	765,00€
Crémation restes mortels exhumés de plus de 5 ans (longueur maxi = 1,20 m)	466,67€	560,00€
Crémation rélève collective de sépulture	817,50€	981,00€
C- Prestations et matériels facultatifs pour moments de recueillement personnalisés		
Location de salle y compris mise en œuvre de moment de recueillement personnalisé, sonorisation et programme musical	156,67€	188,00€
Location du salon des retrouvailles	117,50€	141,00€

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-200067932-20251218-251218_DEL64-DE

Crématorium et Parc Mémorial du Pays de Vannes

CREMATORIUM DE VANNES

Parc cinéraire

Désignation	Tarifs 2026	
	Tarifs H.T.	Tarifs T.T.C
A- Enfouissement des cendres		
Avec remise d'un certificat	124,17 €	149,00 €
En présence de la famille	163,33 €	196,00 €
B- La plaque commémorative		
Plaque de granit noire pendant 10 ans	551,67 €	662,00 €
Gravure par lettre	12,50 €	15,00 €
C- Le rosier individuel (1 enfouissement)		
Plantation et entretien pendant 10 ans	725,83 €	871,00 €
Plantation et entretien pendant 20 ans	1 252,50 €	1 503,00 €
Plantation et entretien pendant 30 ans	1 708,33 €	2 050,00 €
Enfouissement des cendres	124,17 €	149,00 €
Plaque de bronze	175,00 €	210,00 €
D- Le rosier arbustif (2 enfouissements)		
Plantation et entretien pendant 10 ans	1 485,00 €	1 782,00 €
Plantation et entretien pendant 20 ans	2 722,50 €	3 267,00 €
Plantation et entretien pendant 30 ans	4 081,67 €	4 898,00 €
Enfouissement des cendres	124,17 €	149,00 €
Plaque de bronze	175,00 €	210,00 €
E- L'arbre familial (7 enfouissements)		
Plantation et entretien pendant 10 ans	2 388,33 €	2 866,00 €
Plantation et entretien pendant 20 ans	4 144,17 €	4 973,00 €
Plantation et entretien pendant 30 ans	6 003,33 €	7 204,00 €
Enfouissement des cendres	124,17 €	149,00 €
Plaque de bronze	175,00 €	210,00 €
F- Le caveau à urnes familial et rosier (jusqu'à 4 urnes, plaque de granit)		
Pour une durée de 10 ans	1 540,83 €	1 849,00 €
Pour une durée de 20 ans	2 845,83 €	3 415,00 €
Pour une durée de 30 ans	3 999,17 €	4 799,00 €
Ouverture/fermeture	115,83 €	139,00 €
Gravure par lettre	12,50 €	15,00 €